

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil dix-neuf, le 27 mars à 19 heures 30 minutes, le Conseil municipal de la Commune d'Ornon dûment convoqué le jeudi 14 février 2019, s'est réuni en Mairie en session ordinaire, sous la Présidence de Madame le Maire, Nicole FAURE.
Nombre de conseillers en exercice : 10

Présents : 7

Serge ARLOT, Andrée BOCQUERAZ, Nicole FAURE, Julien FIAT, Monique FIAT, Gilles GUINARD, Marcel RUINAT

Absents excusés : 3

Michel BRUN
Morgan FAURE
Émilie SALVI

Procurations : 1

Émilie SALVI, procuration à Nicole FAURE

Votants : 8

Monique FIAT a été élue secrétaire de séance.

Délibération n°20190327-07 : Demandes de subventions : réponses à donner

Madame le Maire présente au Conseil municipal les demandes de subvention reçues pour l'exercice 2019. Pour mémoire, le budget prévisionnel est 4 000,00 €.

Association	Objet	Montant demandé	Montant accordé
<i>Sous-total subventions déjà accordées</i>			<i>500,00 €</i>
Sud-Isère Téléalarme	Fonctionnement 2019	-	0,00 €
SOS Inceste pour REVIVRE	Fonctionnement 2019	-	0,00 €
Les Estivales du Freney	Participation concert Ornon 27/07	100,00 €	0,00 €
TOTAL			500,00 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,
à l'unanimité,
décide de retenir les montants de subventions présentés ci-dessus.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
au registre sont les signatures,
pour expédition conforme.*

**Le Maire,
Nicole FAURE**